

Supplément optionnel pour les futurs propriétaires *Home Option*

Garantie d'extension et hypothèques à des conditions préférentielles

Supplément

Home Option est un supplément facultatif pour les assurances d'épargne Swiss Life FlexSave Uno & Duo. Il offre des prestations supplémentaires intéressantes dans le cadre de l'acquisition d'une propriété à usage personnel:

- possibilité d'augmenter les prestations d'assurance sans examen de santé,
- conditions préférentielles pour les hypothèques à taux fixe Swiss Life.

Recommandation

Vous faites le bon choix en optant pour Home Option si vous achetez dans l'avenir une maison ou un appartement et désirez dès maintenant vous assurer certains avantages.

Fonctionnement

- Possibilité de procéder à une unique augmentation de la prime annuelle pouvant aller jusqu'à 5000 francs ainsi que du capital en cas de décès jusqu'à concurrence de 150 000 francs et ce, sans examen de santé.
- Conditions préférentielles sur les hypothèques à taux fixe Swiss Life (à condition que les critères régissant l'octroi des hypothèques Swiss Life soient remplis.).
- A la conclusion d'une hypothèque à taux fixe Swiss Life, la prime d'épargne que vous versez est intégralement considérée comme capital propre – cela réduit ainsi votre charge financière.

Fonctionnement

A la conclusion d'une assurance épargne, vous décidez si vous voulez inclure Home Option. Home Option vous garantit à moindre coût de pouvoir augmenter votre couverture d'assurance à l'achat d'un logement en propriété. Vous bénéficiez en outre de différents avantages dans le cadre d'un financement du logement avec Swiss Life.

www.swisslife.ch/fr/homeoption

En bref: faits et chiffres

Offre

Type d'option	Supplément facultatif pour les assurances d'épargne Swiss Life FlexSave Uno & Duo et Swiss Life Classic Crescendo Duo
Frais	60 francs par an jusqu'à la fin de l'année d'assurance suivant votre 51 ^e anniversaire

Délais

Age d'entrée	L'âge maximal au début du contrat est fixé à 45 ans
--------------	---

Prestations

Garantie d'extension	Durant l'année suivant l'acquisition de votre propriété à usage personnel, les possibilités d'extension suivantes sont à votre disposition sans examen de santé supplémentaire, si toutefois vous n'avez pas encore atteint l'âge de 51 ans au moment de l'utilisation de la garantie d'extension et que vous êtes en pleine capacité de gain: <ul style="list-style-type: none">• augmentation unique des futures primes annuelles de 5000 francs maximum pour augmenter les prestations garanties en cas de vie et si le risque est assuré en cas de décès• augmentation du capital en cas de décès de 150 000 francs maximum
Imputation du capital propre	La prime versée pour le tarif principal est calculée à 100% comme capital propre
Conditions préférentielles	Hypothèques à taux fixe Swiss Life à des conditions préférentielles. Le montant du rabais ainsi que le montant hypothécaire maximum bénéficiant des conditions préférentielles dépendent de la situation du marché. Les conditions préférentielles demeurent après le 51 ^e anniversaire, également pour le renouvellement d'une hypothèque après 51 ans

Remarques

	Home Option est résiliable tous les ans Une fois Home Option résilié, il n'est pas possible de le réactiver
--	--



Informations supplémentaires et conseil individualisé

Etes-vous intéressé(e) par le supplément Home Option de Swiss Life?
Nos conseillères et conseillers sont à votre disposition.



- Swiss Life SA, General-Guisan-Quai 40, case postale, 8022 Zurich, téléphone 0800 378 378
- www.swisslife.ch/fr/homeoption